



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr

Juillet Août 2007
Bulletin N°41

EDITORIAL

Dans notre quartier, le taux d'adhésion à l'Association est important, puisque largement plus d'une famille sur trois est adhérente. Les activités organisées – la sortie vélo annuelle, le nettoyage des berges notamment- sont appréciées. Le bulletin de quartier, qui sort tous les deux mois, est lu. La participation à l'assemblée générale annuelle est satisfaisante. Le fonctionnement courant de l'association est assuré par un conseil composé d'une quinzaine de riverains élus. Beaucoup sont présents depuis sa création, il y a dix ans. Résultat : le conseil comprend de plus en plus de retraités. Leur apport est appréciable, car ils ont du temps, sont dévoués et compétents. Mais il faut penser à l'avenir. Il ne faut pas laisser notre Association vieillir. C'est pourquoi nous invitons d'autres adhérents, encore actifs et plus jeunes, à s'investir, en fonction de leur disponibilité et de leurs compétences. Il existe toute une palette de possibilités. N'hésitez pas à donner votre avis, à proposer vos services, ponctuellement ou de manière durable, à vous présenter à l'élection du conseil, à devenir délégué de rue.

C'est ainsi que l'Association continuera à vivre, qu'elle continuera à vous représenter pour une meilleure qualité de vie dans le quartier et que nous nous retrouverons encore pendant de nombreuses années, autour d'un verre de l'amitié, pour la fête de quartier.

(Extrait du discours du Président lors de la fête de quartier.)

DECES

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès des parents de M. Antoine de Lacoste-Lareymondie, maire adjoint, domicilié rue Victor Hugo. Nous lui présentons nos condoléances ainsi qu'à toute sa famille.

AGENDA

- Dimanche 9 septembre : 14^{ème} triathlon de Sartrouville.
- Dimanche 16 septembre : salon des associations au gymnase Carnot.
- Dimanche 30 septembre : brocante de Sartrouville en centre ville.
- Samedi 6 octobre : assemblée générale annuelle de notre Association, à 17h.
- Dimanche 7 octobre : fête des vendanges au Vieux Pays.

CITOYENNETE

Triathlon

L'édition 2007 , la 14^{ème} du genre, aura lieu le dimanche 9 septembre après-midi. Pour assurer la sécurité des participants et des spectateurs le long du parcours, la ville recherche des «signaleurs de course» bénévoles. Chaque année, des adhérents participent à cette action. Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire dès à présent auprès de l'Association.

PENDANT L'ETE

Quais piétons et cyclistes

Les quais sont interdits aux véhicules automobiles (sauf riverains et véhicules de secours) tous les dimanches et jours fériés depuis le dimanche 1er juillet jusqu'au dimanche 26 août inclus. Piétons, cyclistes et rollers pourront ainsi profiter de la tranquillité retrouvée, de 9 heures à 21 heures, depuis la rue Berthelot (pont SNCF) jusqu'à Montesson Laborde inclus. Nous ne pouvons que nous féliciter de ces dispositions désormais renouvelées d'année en année.

Fermeture estivale des boulangeries du quartier

Boulangerie La Vaudoire (angle rue Jean Nicolle) : pas de fermeture annuelle cet été. En juillet, fermeture hebdomadaire le lundi et mardi, en août, le lundi seulement.

Boulangerie Lucas (86 avenue Jean Jaurès) : dates non connues à ce jour. Fermeture hebdomadaire : le mercredi et jeudi.

Pâtisserie Degrenne (42 avenue Jean Jaurès), faisant dépôt de pain : fermeture annuelle du 30 juillet au 28 août inclus. Fermeture hebdomadaire : dimanche après-midi et lundi.

Restaurant

La Pizéria Pietro, 45 rue Léon Fontaine, reste ouverte tout l'été. Réservation : 01 39 14 47 03

Sécurité sociale

Dans les locaux du CCAS, rue Henri Dunant

- le mardi de 9h à 12h, un conseiller solidarité de la CPAM règlera les situations particulières relatives à l'accès aux droits (pas de permanence en août).
- le jeudi, une assistante sociale du service départemental de l'Assurance Maladie recevra sur rendez-vous pris au 01.30.15.26.89

En ce qui concerne le courrier destiné à la Sécurité sociale (sauf arrêts maladie), vous pouvez le déposer à l'accueil, dans une boîte prévue à cet effet, aux heures d'ouverture du CCAS, du lundi après-midi au vendredi inclus.

Pour vos envois par la poste, reprenez cette adresse valable pour toutes les communes du département : CPAM des Yvelines, CS 50 001, 78 718 Mantes-la-Jolie cedex

A noter que l'accueil à l'agence du 145 avenue Charles de Gaulle à Sartrouville, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h est maintenu dans les conditions habituelles.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Rencontre avec le nouveau Commissaire

Dans le cadre du CADEB, notre Association a rencontré le nouveau Commissaire de la Police Nationale, M.Thierry Hue-Lacointe. Chaque Association de quartier sartrouilloise a présenté son quartier. Le Commissaire nous a rappelé sa mission principale, protéger les personnes et les biens, avec un effectif d'une centaine de personnes. Il a indiqué souhaiter participer dans la mesure du possible aux réunions de quartier. Nous avons apprécié ce rendez-vous.

Le nettoyage des berges

Cette année, le nettoyage s'est déroulé dans notre quartier, avec le soutien des deux autres associations riveraines de la Seine, le Vieux Pays et les Dix Arpents ainsi que la MJC. La logistique était assurée par la ville. Au cours de la matinée, en ce week-end de l'Ascension, une trentaine de riverains s'est dépensée pour ramasser sur les berges tout ce qui ne devrait pas s'y trouver : des bouteilles plastique, des canettes métalliques, du polystyrène, une pancarte de chantier et un vieux radiateur. Malgré tout, chacun a pu constater que le nettoyage des années précédentes avait porté ses fruits et que les berges étaient plus propres. C'est encourageant pour l'avenir.

En fin de matinée, l'Association a offert le pot de l'amitié dans le jardin de Gérard Blondeau.

La fête de quartier

Comme à l'accoutumée, la fête de quartier du 16 juin s'est déroulée au lycée Jules Verne. Ce fut l'occasion pour de nombreux riverains de visiter l'exposition et de s'émerveiller devant les costumes réalisés par les élèves dans le cadre de leur scolarité. Merci à Mme Argo, proviseur, et à son équipe de nous accueillir ainsi dans son établissement.

La soirée s'est déroulée en deux temps. A partir de 18 heures, un apéritif a réuni les riverains, de nombreux représentants d'associations locales, Mr le Maire et plusieurs élus – Ivelyne Wilk, Bernard Carlier, Moïse Bangoura et Pierre Besnard – ainsi que notre député, Jacques Myard. Le Président de l'Association, Jean-Claude Parisot, a prononcé le discours de bienvenue. En réponse, M. Pierre Fond, Maire de Sartrouville, a redit son plaisir de travailler avec notre association et nous a proposés d'autres sujets, tels que l'environnement. M. Jacques Myard, nouvellement réélu Député des Yvelines, a invité les riverains à visiter avec lui l'Assemblée Nationale. Un groupe de jeunes nous a chanté deux jolies chansons, sous la direction de Nadia Ghoumari et Florence Parigot. Plusieurs nouveaux arrivants dans le quartier – rue Phèdre notamment – ont été applaudis.

Après l'apéritif, la soirée a continué avec le repas partagé entre riverains, près de cent cinquante environ (dont une cinquantaine de jeunes, qui ont certes apprécié les gâteaux, mais surtout l'espace pour s'ébattre et se retrouver). Stéphane Thourin a organisé le repas, à partir des mets apportés en nombre et qualité par les riverains (merci à tous). Les brochettes ont été cuites au barbecue par Gérard Blondeau et Serge Simon, experts en la matière. En fin de repas, c'est Marie-Geo Pons qui a officié pour la traditionnelle tombola, avec des lots provenant des riverains et du magasin ATAC. Les derniers lots ont été distribués aux gagnants du jeu de questions réponses historiques préparé par Françoise Denais. Le

tout a été immortalisé par nos deux photographes, Robert Korkos et Maxime Laurent (envoi par courriel possible sur simple demande).

Il faut vivement remercier pour cette soirée conviviale le Comité des fêtes très performant et organisé, sous la direction de Jean-Claude Druelle et de Danielle Durmort.

LA SNCF

Comme vous le savez, en réponse à nos demandes exprimées dans le cadre du CADEB, les associations locales ont désormais un interlocuteur attitré au sein de la SNCF et de RFF.

Fin mai 2007, J-C Benoit, responsable régional environnement au sein de RFF, s'est déplacé pour rencontrer le CADEB. Rappelons que RFF (Réseau Ferré de France) est propriétaire et gestionnaire du réseau ferré : sa mission est d'exploiter et de moderniser les infrastructures existantes (voies, caténaires, ouvrages d'art, alimentations, signalisation....) et d'investir pour l'avenir, par la création de nouvelles lignes ferroviaires. RFF est donc notre interlocuteur naturel pour tout ce qui concerne le bruit ferroviaire, l'entretien des talus et abords, l'insertion paysagère des ouvrages d'art, ponts et murs de soutènement). Lors de ce premier contact avec RFF, en suivant la voie ferrée de Sartrouville à Houilles-Carières, chacune des associations membres du CADEB a pu montrer ce qui n'allait pas et exposer ses souhaits. Dans notre quartier, ce sont Bernard Gougeon et Jean-Claude Druelle qui ont accompagné notre interlocuteur sur les talus SNCF, de la gare jusqu'au pont de Maisons-Laffitte. Le dossier constitué par l'Association lui a été remis.

Quelles améliorations peut-on espérer ? Il existe deux pistes. Tout d'abord, RFF expérimente la possibilité de confier aux communes l'entretien courant des talus et abords des voies SNCF dans le cadre d'une convention. Pourquoi pas à Sartrouville ? Concernant la résorption du bruit, des études sont en cours à Houilles-Carières et Maisons-Laffitte : le CADEB est favorable à ce que Sartrouville puisse aussi en bénéficier.

Avec la SNCF, les questions soulevées portent sur les incidents à répétition, les rames surchargées, la fréquence des trains. Un nouveau sujet d'inquiétude est apparu récemment : il existe un projet de réduire la desserte de Sartrouville aux heures creuses. Notre Association demandera au CADEB d'intervenir pour demander l'abandon de ce projet malvenu au moment où le recours aux transports en commun est recommandé pour protéger notre environnement.

HISTOIRE DU QUARTIER

Il y a quelque temps déjà, (le temps passe si vite), nous avons établi un document reprenant toutes les rues de notre quartier – Bon nombre d'entre vous sont des « nouveaux » et peut-être trouveront-ils quelque intérêt à connaître ici la toponymie de leur rue – Affaire à suivre...

PHEDRE (rue)

Phèdre : tragédie de Racine (1677) suivant des oeuvres d'Euripide et de Sénèque inspirées de personnages de la mythologie grecque –Oeuvre particulièrement sombre !!! – - Phèdre est aussi un fabuliste latin (affranchi d'Auguste) auteur de fables imitées d'Esope. Il introduisit le genre à Rome.

- Voie privée desservant le lotissement des anciens Ets Worex-Connesson entre la rue Racine et la rue Jean Nicolle, dénommée ainsi par DM du 21 Décembre 2006-

Les Ets.Connesson, négociants en charbon et en fuel, bien connus des Sartrouillois s'étaient installés dans notre ville en 1927, rue de Stalingrad, où il existait déjà un charbonnier depuis 1896. Le chantier des bords de Seine ouvrit en 1936. Détruit en 1944 en même temps que le pont de chemin de fer, le site, reconstruit, faisait partie du paysage et y perdura pendant des décennies. Il disparu définitivement au début des années 2000 pour être loti, après dépollution.

RACINE Jean (rue)

1639-1699 - Poète tragique français, fut éduqué dans la foi janséniste par les religieuses à Port Royal. Il se consacra au théâtre (Andromaque, Phèdre, Britannicus, Les Plaideurs, Esther, Athalie... ° - Devint historiographe de Louis XIV

Cette portion de voie qui fait suite à la rue Victor Hugo, depuis la rue de la Constituante jusqu'au quai du Pecq, fut ouverte à la circulation au Printemps 1995 et baptisée dans un premier temps rue Victor Hugo prolongée –A la demande de ses riverains, elle fut rebaptisée et prit le nom de rue Racine le 16 Mars 2002.

F.Denis

RD 121

Le projet

Le projet présenté à l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique est la création d'une Voie nouvelle départementale, sur une longueur de 5,98 kilomètres à Sartrouville et à Montesson. Son origine se situe sur l'avenue Maurice Berteaux (RD 308) sur le territoire de la commune de Sartrouville et

a pour extrémité d'une part l'avenue Gabriel Péri(RD 121) à l'Ouest de Montesson, et d'autre part l'avenue Paul Doumer (RD 311) à l'Est de Montesson.

Les principaux objectifs de ce projet sont sur Sartrouville et Montesson

- D'assurer de bonnes conditions de circulation (fluidité et sécurité) pour l'ensemble des déplacements sur la Voie nouvelle et à l'intérieur de Sartrouville et de Montesson ;
- De préserver le cadre de vie des habitants et l'activité agricole.

À Sartrouville, le projet permettra :

- De soulager la RD 121 et le centre-ville ;
- De supprimer la circulation automobile de transit qui emprunte actuellement trois principaux axes : avenue de la République/Jaurès (RD 121), les quais de la Seine et les avenues de Tobrouk et de la Convention ;
- D'améliorer l'accès à la gare et au centre ville, et les circulations douces.

À Sartrouville, depuis le carrefour de l'Espérance, la Voie nouvelle sera à 2x1 voie en section neuve et utilisera en partie l'emplacement réservé inscrit au Plan Local d'Urbanisme de la commune. Entre l'avenue M.Berteaux et le lycée Evariste Galois, la voie nouvelle sera semi-enterrée avec une section couverte longue de 260 mètres entre les rues de la Paix et Diderot afin de préserver la tranquillité des habitants et de réduire les nuisances.

(extraits des documents d'enquête)

Déroulement de l'enquête :

L'enquête publique se déroule du lundi 18 juin au mercredi 18 juillet inclus

Le dossier peut être consulté et les observations recueillies, durant la durée de l'enquête, au Centre Technique municipal, 90 rue de la Garenne :

les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15)

le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le commissaire enquêteur recevra le public :

à Sartrouville, au Centre Technique municipal, 90 rue de la Garenne

le mardi 26 juin de 16h à 19h

le mercredi 18 juillet de 14h à 17h.

Le dossier d'enquête publique est disponible sur Internet (voir le lien sur le site du CADEB www.cadeb.org.)

La position de notre Association

Voici notre position sur ce projet, telle que l'a adopté à l'unanimité notre Conseil lors de sa réunion du 10 mai 2007.

Qu'attendons-nous du projet de voie nouvelle ?

La circulation de transit est excessive en centre ville et dans notre quartier.

La création d'une voie nouvelle, en créant un point de passage supplémentaire sous les voies SNCF, absorbera une partie du trafic. Ce sera autant de véhicules en moins sur les voiries existantes, saturées et embouteillées. Cela ne peut que désengorger le centre ville ; le commerce de proximité, sur l'axe Jaurès République, ne peut qu'en bénéficier.

Que peut-on craindre ?

Dans le cadre du CADEB, nous serons attentifs à ce que le projet soit réalisé dans les meilleures conditions pour les riverains des quartiers traversés et ne prenne pas de caractère de voie d'accès éventuel à l'autoroute. Pour notre quartier, nous sommes convaincus que des mesures d'accompagnement seront nécessaires pour orienter la circulation vers la voie nouvelle et dissuader les automobilistes d'emprunter les voies actuelles.

Les quais notamment devront retrouver leur vocation de voie communale dédiée à la circulation locale ; des aménagements du type de ceux mis en place sur les quais à la Frette et Herblay seront manifestement nécessaires.

Sur l'axe Jaurès République, la diminution du trafic permettra de rendre l'espace aux piétons et promeneurs, sans oublier les cyclistes. Parmi les mesures possibles, on peut envisager l'élargissement des trottoirs avec un aménagement paysager de qualité, la réduction de la vitesse des véhicules par des dispositifs appropriés (zone 30, axes partagés avec les vélos, chicanes, ...) pour une meilleure sécurité et le bien-être de tous.

Dans notre quartier, ce projet suscite de l'espoir.

Faisons en sorte de ne pas décevoir les riverains.

DERNIERE MINUTE

A l'issue de la fête de quartier, un riverain n'a pas retrouvé un saladier en porcelaine blanche avec un liseré rouge. Si vous l'avez pris par erreur, merci de le rapporter à l'Association.

Bulletin rédigé par l'Association, le 27 juin 2007